Ligugé
De nature et d'histoire

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article R 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira :

Le Lundi 2 Novembre 2026
À 19 heures
Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

1. **Désignation d'un(e) Secrétaire**
2. **Approbation du compte rendu de la réunion du 10 Septembre 2026**
3. **Finances**
 - Actualisation du Règlement Budgétaire et Financier
 - Demandes de participations financières
 - Demandes de garanties d'emprunts
 - Avenant aux travaux d'installation de la géothermie à Givray
 - Budget : Décision modificative
4. **Urbanisme/Aménagement**
 - Validation d'une Autorisation d'Occupation Temporaire avec la Communauté Urbaine de GRAND POITIERS pour l'accueil des bicyclettes et trottinettes Pony
 - Location de l'immeuble 39 Rue Rabelais
5. **Personnel**
 - Renouvellement de la Convention d'adhésion avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne
6. **Autres délibérations**
 - Modification de la délibération pour l'acquisition des emprises destinées à l'aménagement de la voie douce « Mirande la Challerie la Bernalière ».
7. **Commissions communales**
 - Présentation des travaux dans les différents domaines de compétences
8. **Affaires intercommunales**
 - Approbation du pacte de gouvernance de la Communauté Urbaine de GRAND POITIERS
9. **Délégation du Conseil Municipal au Maire**
10. **Informations et questions diverses**
11. **Remerciements**

MAIRIE DE LIGUGÉ 86 (Vienne)

Le Maire,
Guillaume GILLES

Affiché le 28 octobre 2026